



CHARTRE D'ENGAGEMENT POUR L'ENTREPRENEURIAT DES FEMMES

La part des femmes dans la création d'entreprise stagne depuis de nombreuses années **autour de 30 %** alors qu'elles sont aussi nombreuses que les hommes à avoir le désir de créer ou de reprendre une activité.

Le taux de la région Centre – Val de Loire est, en outre, de 2 points inférieurs à celui de la moyenne nationale.

Devant ce constat et après en avoir analysé les causes avec les réseaux associatifs et institutionnels, le Préfet de région, le Président du Conseil régional et le Directeur de la Caisse des dépôts et Consignation de la région Centre - Val de Loire ont élaboré un **Plan d'Actions Régional (P.A.R.)** en faveur de l'entrepreneuriat des femmes, signé en préfecture le 19 décembre 2014.

Celui-ci prévoit la mobilisation des acteurs de l'accompagnement de la création d'entreprise dans le cadre d'une adhésion à une Charte d'engagement en faveur de l'entrepreneuriat des femmes dans le cadre des orientations de la convention :

Promouvoir l'entrepreneuriat féminin,

- Sensibiliser les acteurs,
- Renforcer l'accompagnement des créatrices en fixant des objectifs de croissance de la proportion de femmes entrepreneures accompagnées,
- Faciliter l'accès des créatrices aux financements,
- Renforcer l'accompagnement des actions à destination des créatrices situées en zone rurale et dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

L'engagement de chaque acteur relève d'actions internes de fonctionnement de la structure, permettant d'améliorer la part de création d'entreprises par les femmes (bonnes pratiques).

Il s'agit de définir des objectifs de progression en faveur de l'entrepreneuriat des femmes.

Chaque association ou institution, membre de la coordination régionale associée à ce plan s'engage à mettre en œuvre différentes actions.

L'engagement est mesurable pour fixer les avancées de chaque signataire.

Chacun doit pouvoir agir pour que **l'objectif de 40 %** de créatrices défini par le gouvernement puisse être atteint.



Actions à mettre en œuvre en faveur de l'entrepreneuriat des femmes :

1. Participer aux comités de pilotage, de suivi, de coordination et aux réunions techniques du P.A.R.

- Les trois pilotes organisent les comités et réunions et convoquent les partenaires en fonction de leur implication dans les actions. Les partenaires assistent ou se font représenter lors de ces réunions.
- Les pilotes constituent des personnes ressources chacun dans leur domaine d'action et peuvent à ce titre être sollicités par les partenaires.

2. Sexuer les outils statistiques pour mieux cerner l'entrepreneuriat féminin

- Sexuer les statistiques produites par la structure concernant les entrepreneur-es.
- Mettre en place des indicateurs pour mesurer la performance des dispositifs d'aide et l'évolution de l'entrepreneuriat des femmes.
- Transmettre chaque année (au plus tard avant le 1er mai de l'année suivante) les relevés d'indicateurs et statistiques aux trois pilotes du dispositif.

3. Créer une culture commune de l'entrepreneuriat féminin, notamment par l'appropriation de l'approche intégrée de l'égalité femmes/hommes

- Organiser et/ou participer aux actions de formation ou de sensibilisation à l'égalité femmes, hommes dans les pratiques professionnelles.
- Intégrer cette dimension dans l'organisation interne : conseils d'administration, instances de direction, recrutement, gestion des ressources humaines.
- Intégrer cette dimension dans l'accueil et l'accompagnement des publics en veillant à ne pas reproduire les stéréotypes « métiers » et élargir les secteurs d'activité dans lesquels les femmes se projettent en tant qu'entrepreneures.

4. Promouvoir l'entrepreneuriat féminin par l'exemple

- Développer et diversifier la diffusion de témoignages de femmes entrepreneures dans les salons, manifestations et initiatives (concours notamment). Y dédier éventuellement un espace « entrepreneuriat des femmes »
- Développer des outils de communication en veillant à la juste représentation des femmes et des hommes : par exemple en utilisant « le guide pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe »¹ et éviter de reproduire les stéréotypes de genre (rôles attribués traditionnellement aux femmes et aux hommes).

5. Accompagner, encourager et soutenir le développement des entreprises créées ou reprises par des femmes

- Inciter les femmes entrepreneures à se former, notamment en participant aux actions de formation proposées dans le cadre du P.A.R.
- Promouvoir auprès des créatrices/repreneures les réseaux de marrainage mis en place.

¹Téléchargez le Guide pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes : bit.ly/1PccmRa **2**



6. Faciliter et garantir l'accès au financement

- Communiquer de façon renforcée et diversifiée sur le Fonds de Garantie à l'Initiative des Femmes (FGIF) afin de toucher les différents publics : créatrices/repreneures, porteuses de projet, acteurs de l'aide aux entreprises, banques...
- Promouvoir les outils financiers tels que le dispositif CAP Jeunes, le fonds de prêts d'honneur...

7. Améliorer le statut des entrepreneures et l'articulation des temps de vie

- Prendre en compte l'aspect patrimonial de la création et inciter les femmes à mieux analyser cette dimension avec l'aide de spécialistes du sujet.
- Développer des initiatives qui facilitent l'articulation des temps, particulièrement dans les périodes de création/reprise.

Fait à Meung sur Loire
Le Vendredi premier juillet 2016

Monsieur Nacer MEDDAH, Préfet de région et du Loiret



Monsieur Charles FOURNIER, Vice-Président Conseil Régional



Monsieur Christian BAUDOT, Directeur régional adjoint Caisse des Dépôts



Organisations professionnelles

Pour le président de la CCI Centre-Val de Loire, Monsieur Romuald de PONTBRIAND, Directeur



A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke.

Monsieur Jean-Pierre LEVEILLARD, Président



Madame Agnès de FREITAS, Administratrice CRMA



A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke.

Monsieur Claude PARIS, Président



MEDEF Centre - Val de Loire

Madame Christine DHO, Vice-Présidente CGPME Cher et administratrice CGPME Centre



A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke.

CGPME du Cher
2 rue Porte Jaune
BP 7
18001 BOURGES Cedex
Tél. 02 48 65 08 51
contact@cgpme18.org

Madame Fabienne PRIEUR, Administratrice CROEC



A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke.

Réseaux à la création d'entreprises :

Monsieur Daniel DURAND, Président



A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, sweeping initial 'D' followed by several horizontal strokes.

Monsieur Benoit PONTRUÉ, Président



A handwritten signature in blue ink, featuring a complex, circular scribble followed by a long horizontal stroke.

Monsieur Alexandre DUFAU, Délégué Régional



A handwritten signature in blue ink, appearing as a cursive "Dufau" with a long horizontal stroke at the end.

Madame Anne CALLIER, Présidente



A handwritten signature in blue ink, appearing as a cursive "Callier" with a long horizontal stroke at the end.

Monsieur Régis RONCIN, Vice-Président



A handwritten signature in blue ink, appearing as a cursive "Roncin" with a long horizontal stroke at the end.

Partenaires bancaires

Monsieur Jean-Daniel WEIRICH, Directeur de marché professionnels



Monsieur Bruno PELATAN, Directeur des agences Cher, Loiret et Eure et Loir



Monsieur Thierry CARTERON, Animateur Marché des Professionnels



Monsieur Marc-Antoine DE HANNUNA, Directeur des Entreprises et du Territoire



Monsieur Marc-Antoine DE HANNUNA, Président régional



Associations de femmes

Madame Christine LEYMARIE-BRETON, Présidente



Madame Laetitia PLESSIS, Référente régionale CVL



Madame Anne-lucie CLAUSSE, Directrice



Madame Annie KAISER, Vice-Présidente



Madame Christine CHEZE-DHO, Présidente de la Délégation EAF Cher-Secrétaire Nationale



EAF Cher

2, rue porte jaune - BP 7
18001 BOURGES Cedex
Tél : 02 48 65 08 51
eaf@cgpme18.org

Réseaux de l'économie sociale et solidaire

Monsieur Dominique SACHER, Président



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Sacher', written over a horizontal line.

Monsieur Sébastien NÉRAULT, Responsable antenne CVL



A handwritten signature in purple ink, appearing to read 'S. Néraul', written over a horizontal line.

Madame Audrey BEROUARD, Co-gérante CAE Artefacts



A handwritten signature in purple ink, appearing to read 'A. Berouard', written over a horizontal line.

Madame Rose-Marie MINAYO, Présidente



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'R. Minayo', written over a horizontal line.

Autres partenaires

Monsieur Jean-Marc VERMOREL, Directeur régional



Madame Stéphanie PICARD, Administratrice



Monsieur Jean-Claude TURIBE, Délégué régional



Monsieur Mickael CLÉMENT, Chef de projets

